



**PROCÈS-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS  
DE L'ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES-LAVOIE  
MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018 À 19 H  
AU GYMNASÉ DE L'ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES**

---

**ORDRE DU JOUR**

---

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**  
Monsieur Patrick souhaite la bienvenue aux personnes présentes.
- 2. Présences**  
Mesdames Hélène Bélanger, Cynthia Charette, Sandra Deschênes, Jennifer Jean, et messieurs Pascal D'Astous et André Trahan sont présents.
- 3. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée**  
Il est résolu à l'unanimité de nommer madame Cynthia Charette comme secrétaire de l'assemblée.
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**  
Madame Hélène Bélanger propose d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.
- 5. Lecture et adoption du procès-verbal du mardi 19 septembre 2017**  
Madame Sandra Deschênes propose d'adopter le procès-verbal, elle est appuyée par madame Hélène Bélanger.
- 6. Présentation du bilan annuel de l'école et de son conseil d'établissement**  
Monsieur Patrick Leclerc présente le bilan annuel.
- 7. Présentation des rôles, fonctions et responsabilités**
  - 7.1 Conseil d'établissement (CÉ)
  - 7.2 Organisme de Participation Parentale (OPP)
  - 7.3 Comité de parentsLes personnes présentes connaissent les rôles, fonctions et responsabilités des différents comités.
- 8. Remerciements aux membres du conseil d'établissement qui complètent leur mandat**  
Monsieur Patrick Leclerc remercie madame Cynthia Charette, madame Mélanie Morissette et madame Sandra Deschênes pour leur implication.
- 9. Élections**
  - 9.1 Ouverture de la période des élections  
Madame Jennifer Jean propose l'ouverture de la période des élections.
  - 9.2 Élection d'un ou d'une présidente d'élections  
Madame Sandra Deschênes propose que monsieur Patrick Leclerc agisse en tant que président d'élections. Il accepte.



- 9.3 Élection aux postes de représentants au conseil d'établissement
- 9.3.1 Nomination des représentants des parents (2 postes vacants)
- Secteur primaire de l'école de l'Écho-des-Montagnes (durée de 2 ans)
    - Monsieur Pascal D'Astous propose que madame Cynthia Charette agisse en tant que représentante au conseil d'établissement. Elle accepte.
  - Secteur primaire de l'école Lavoie
    - Madame Jennifer Jean propose que madame Sandra Deschênes agisse en tant que représentante au conseil d'établissement. Elle accepte, mais seulement pour une période d'une année, car elle n'aura plus d'enfants à ces écoles lors de l'année scolaire 2019-2020.
- 9.3.2 Nomination d'un parent substitut pour siéger au sein du CE (nouveau en lien avec la loi 105)  
Mme Hélène Bélanger se propose en tant que parent substitut au sein du conseil d'établissement.
- 9.3.3 Nomination des membres de la communauté (mandat d'un an)
- Secteur – de St-Fabien  
Aucune candidature. Le poste est à combler.
  - Secteur – de St-Eugène  
Aucune candidature. Le poste est à combler.
- 9.4 Élection d'un (e) représentant(e) au Comité de parents de la CSDP.  
Il est proposé que Mme Cynthia Charette agisse en tant que représentante au comité de parents. Elle accepte.
- 9.5 Élection d'un(e) représentant(e) substitut au Comité de parents de la CSDP  
Aucune candidature.
- 9.6 Fermeture de la période des élections  
Monsieur Pascal D'Astous propose la fermeture de la période des élections.
- 10. Organismes de participation des parents.**
- 10.1 Nomination des présidences de l'O.P.P. (mandat d'un an)
- 10.1.1 Secteur - St-Fabien :
- Madame Jennifer Jean assumera le rôle de présidente.
- 10.1.2 Secteur - St-Eugène :
- Mesdames Hélène Bélanger et Carole Michaud assumeront le rôle de co-présidente.
- 11. Service de garde Les amis de Fabien**  
Monsieur Patrick présente les fréquences du SDG de cette année.



**12. Divers**

12.1 Maladies à déclaration obligatoire (doc. à remettre)

Monsieur Patrick présente les maladies à déclaration obligatoire et invite les parents à prendre connaissance du document.

**13. Période de question et évaluation de la rencontre**

Bon déroulement.

**14. Levée de l'assemblée**

Madame Jennifer Jean propose la levée de l'assemblée à 19h55.